

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2026**

Article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe».

- Délibération n° 26/001* Election du Maire
- Délibération n° 26/002* Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- Délibération n° 26/003* Election des Adjoints
- Délibération n° 26/004* Lecture de la Charte de l'élu local

Affiché le : 23/03/2026

Le Maire,
Léo PRASSEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Léo Prassel', is written over the printed name.

